Utilisation de l'économie expérimentale dans le cadre de la PAC

16 décembre 2015

Dans une publication récente, des chercheurs du *Joint Research Center*, des universités de Kiel, de Western Australia, d'Angers, de SupAgro et de l'INRA discutent de l'utilisation de l'économie expérimentale dans le cadre de la Politique agricole commune et de son évaluation (ex post ou ex ante). Ils font ainsi remarquer que ces approches sont très peu mobilisées dans le domaine agricole par rapport à d'autres secteurs.

Dans un premier temps, la publication répertorie les différentes méthodes existantes : expériences de choix discrets, expériences en laboratoire et de terrain, « *randomised control trials* » (RCT). Les auteurs soulignent l'intérêt de telles approches, comme celui d'éclairer les différents moteurs qui influencent les décisions des agriculteurs. Des caractéristiques sont présentées comme utiles pour répondre aux évolutions des objectifs de l'évaluation de la PAC (ex : prise en compte de l'hétérogénéité des agriculteurs, évaluation de mesures réglementaires). Les complémentarités entre les approches expérimentales et non expérimentales (ex : données du RICA, modélisation) sont également citées. Ainsi sont discutées pour chacune des approches la « cohérence interne », autrement dit la capacité à identifier la relation de causalité entre deux variables (la politique et son impact visé), et la « cohérence externe », soit la capacité à transposer les résultats (cf. tableau en page 50 du rapport).

Souhaitant informer les futurs évaluateurs ou les décideurs publics, la publication répertorie les difficultés inhérentes à l'économie expérimentale, comme le recrutement des participants, qui est commune aussi aux méthodes « traditionnelles » (représentativité), ses coûts ou ses biais stratégiques (anticipation par les participants des impacts de leur réponse, qu'ils adaptent en conséquence). La dernière partie liste six recommandations, notamment s'assurer que les expériences sont mises en œuvre de façon non-discriminatoire ou informer sur les avantages et limites de ces approches expérimentales, en particulier pour souligner leurs intérêts dans les prochains contrats d'évaluation.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Joint Research Center*